



# HUBERT REEVES

et son équipe

opinions@canoe.com  
Collaboration spéciale

## L'ours polaire au secours de l'homme

**L**es effets du réchauffement planétaire se font intensément sentir dans les régions arctiques. Des images prises par satellite, en 2005 et 2006, montrent une diminution dramatique des surfaces enneigées.

Sur les terres émergées, le sol autrefois gelé en permanence (pergélisol) fond à grande vitesse. Des bâtiments sont déstabilisés et s'inclinent dangereusement. Des Inuits doivent quitter leurs maisons. Des routes et des pistes d'aviations sont avariées.

Plus le mercure des thermomètres va grimper, plus la mer va ronger les terres et même en submerger beaucoup... Un scénario annonce une montée de plusieurs mètres si les glaciers terrestres et ceux de la calotte glaciaire fondent entièrement. D'ici la fin du siècle, et même avant, la disparition totale de la glace en été est prévisible...

Les ours polaires sont particulièrement menacés par ces phénomènes. La banquise est leur territoire de chasse. Pour rejoindre les plaques de glace, il leur faut nager des distances de plus en plus grandes.

Des photos aériennes nous ont montré l'amaigrissement dramatique d'une femelle au moment où elle réussit à en aborder une.

Sauf miracle, on prévoit que l'espèce aura complètement disparu avant la fin de ce siècle. Pourquoi en faire toute une

### La décision finale prise dans un an

histoire?

Il ne s'agit, après tout, que d'une espèce vivante parmi des millions d'autres pour la plupart largement ignorées, que l'activité humaine aura exterminée à cette date.

### RETOURNEMENT MAJEUR

Pourtant celle-ci pourrait amener un retournement majeur de la situation présente. L'ours polaire victime de l'humanité aiderait alors l'humanité à survivre aux menaces climatiques qu'elle a engendrées!

Voici l'histoire. Une demande est récemment parvenue du secrétariat à la politique environnementale des États-Unis d'inscrire l'ours polaire sur la liste des espèces menacées en raison de l'étiollement de la banquise.

Si cette inscription se réalise, le gouvernement devra obligatoirement envisager de prendre des moyens pour sauver ces animaux.

Stopper cet étiollement deviendra alors une priorité, une responsabilité majeure pour la politique environnementale au risque de manquement à sa mission propre.

Mais stopper l'amenuisement de la banquise implique des actions pour freiner le réchauffement, c'est-à-dire réduire les émissions de gaz à effet de serre. Et c'est là que le bât blesse.

Les États-Unis, les plus grands émetteurs de gaz carbonique, ont toujours refusé de signer les accords de Kyoto. Ils en compromettent ainsi sérieusement l'objectif : réduire l'émission de cette substance de 5 à 6 % à l'horizon de 2012.

L'ours polaire va peut-être changer la donne, s'il est effectivement mis sur la liste des espèces protégées. «Ça sera le premier constat juridiquement contraignant que le gouvernement aura fait, à contrecœur, sur la nature scientifique du changement climatique», écrit la directrice du programme sur le climat au Centre pour la diversité biologique.

### DANS UN AN

Mais tout n'est pas joué encore. La décision finale d'inscrire l'ours sur la liste doit intervenir dans un an. On peut s'attendre à des réticences de la part du gouvernement américain.

Mais les associations sont bien décidées à faire pression.

Si leurs efforts aboutissent, l'ours polaire, figure emblématique du Grand Nord, aura, bien malgré lui, joué un rôle majeur dans la lutte pour la protection de l'environnement!